

---

## L'INAO présent au salon Restau Co

L'INAO était présent au salon Restau Co qui s'est tenu à Paris le 8 septembre dernier.

Invité sur le stand de l'Agence Bio, l'INAO est intervenu pour évoquer la place des produits sous signes officiels de qualité et d'origine – les SIQO – dans le cadre de la loi EGALIM. C'est Nathalie Vucher, présidente du Conseil des agréments et contrôle et de la commission communication de l'INAO qui a assuré cette intervention. Cet atelier, intitulé « 50% de produits durables et de qualité dont 20% de bio : présentation et décryptage de la loi EGALIM », a été co-présenté avec Mathilde Leygnac du Bureau du pilotage de la politique de l'alimentation au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation qui a présenté la loi EGALIM et les catégories de produits qui rentrent dans les 50% de produits durables et de qualité. Nathalie Vucher a fait un gros plan sur les SIQO en montrant comment ils s'inscrivaient dans ces 50%.

*Le contrôle des SIQO est une spécificité du dispositif*

Elle a notamment insisté sur le fait que les produits sous SIQO respectent des conditions de production strictes telles que décrites dans leurs cahiers des charges complets respectifs et dont chaque élément est régulièrement contrôlé par un organisme indépendant. Le contrôle des SIQO est une spécificité du dispositif. Son organisation très cadrée et très précise est supervisée par les pouvoirs publics, et elle permet de s'assurer du respect de chaque point des cahiers des charges. Le contrôle est un des piliers des SIQO, c'est sur lui notamment que repose la garantie d'une qualité spécifique, importante pour le consommateur ainsi que pour les professionnels qui élaborent les produits, car cette qualité spécifique reconnue est créatrice de valeur. Pour finir, chaque intervenante a détaillé les outils d'accompagnement mis en place pour accompagner la restauration collective dans l'application de la loi EGALIM. Côté INAO, une campagne a été réalisée pour accompagner professionnels et filières dans l'application de la loi avec des guides, une vidéo pédagogique et des rencontres B to B (présences sur des salons).

---

**Source URL:** <https://www.inao.gouv.fr/inao-present-restau-co>